

CONDENSE DES DECISIONS PRISES

Point 1 Statutaire

- Présence de 4 municipaux, des huissières et de 31 Conseillères et Conseillers (13 excusés et 1 absent)
- Lecture et approbation de l'ordre du jour de la séance.
- Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 26 mars 2015.

Point 2 Préavis 02-2015 Demande de crédit de CHF 123'000.00 pour la réhabilitation du réseau d'eau potable entre la Poste jusque et y compris le Pont de la Laiterie (dites « La Liaison »)

- le dit préavis est accepté à l'unanimité.

Point 3 Etat des lieux et bilans financiers des travaux en cours

- La Municipalité n'a pas d'informations concernant ce point.

Point 4 Communications du Bureau

- Date du prochain Conseil : 25 juin 2015.

Point 5 Communications de la Municipalité

- Point vert : La Municipalité est toujours présentes les mardis matins à 9h30 pour permettre aux habitants de venir poser leurs questions concernant les travaux du séparatif. De plus, les travaux de l'Avalanche devront commencer autour du 20 mai. Quelques difficultés routières sont à prévoir, notamment lors du forage dirigé.
- Assainissement du lit de la Venoge : Les travaux d'assainissement commenceront dès la décrue, à partir de début juin. Le premier tronçon touchera la partie depuis la Rue des Sources jusqu'au Pont des Planches et les travaux du deuxième tronçon se feront jusqu'à la laiterie. L'assainissement devrait prendre en juillet.
- Demande de prêt : un crédit de 500'000 CHF a été accordé à la commune afin qu'elle puisse finir les travaux commencés. L'échéance est fixée à 2024, date à laquelle un autre prêt de 1 mio se terminera. En attendant, le taux est bloqué à 0.61%.

Point 6 Propositions individuelles

Bacs à fleurs

M. Charrotton fait remarquer que les bacs à fleurs à l'entrée des zones 30 sont vides. Il se demande quand ils seront refleuris. M. Fontannaz répond qu'il a eu contact le matin même avec les employés communaux et que les fleurs seront plantées prochainement. Il ajoute que la lavande devant la Poste sera remplacée par d'autres plantes.

Pièce archéologique

Mme Vantalton demande à quoi en est la pièce archéologique trouvée pendant les travaux d'assainissement. Mme Arber répond qu'elle est actuellement à l'université de Lausanne pour étude. De plus, les spécialistes ont retrouvé des grosses pierres ayant pu servir à la construction d'ancien égout à ciel ouvert. Ils ne continuent pourtant pas les investigations.

La parole n'étant plus demandée, Mme la Présidente, Isabelle Despland, remercie l'Assemblée. La séance est levée à 20h50.

Bureau du Conseil Communal

La Présidente

La Secrétaire



Isabelle Despland

Diana-Alice Ramsauer